

Monsieur Alain POYART  
Président du Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois  
Mairie d'Avesnes  
13 Place du Général Leclerc – B.P. 208  
59363 AVESNES SUR HELPE Cedex

Direction Générale  
Affaire suivie par Christine VENDEVILLE  
Tél. : 03.27.56.11.86 - cvendeville@coeur-avesnois.fr

Avesnes-sur-Helpe, le 19 JUIN 2019

Lettre recommandée avec accusée de réception

**Objet** : Plan Local d'Urbanisme de Hestrud – demande d'avis.

Monsieur le Président,

Par délibération en date du 19 septembre 2014, le conseil municipal d'Hestrud a prescrit la révision de son Plan d'Occupation des Sols approuvé le 2 décembre 1995 valant élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal.

Par délibération en date du 9 septembre 2015, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois a pris la compétence « Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal ». Suite à ce transfert de compétence, en accord avec la commune d'Hestrud, il a été décidé d'achever la procédure d'élaboration du PLU.

Enfin, lors du conseil communautaire du 27 juin 2019, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois arrêtera le projet de plan local d'urbanisme de la commune d'Hestrud.

En l'absence de SCOT opposable, et conformément à l'article L.142-5 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de solliciter votre avis au principe d'urbanisation limitée dans la mesure où l'urbanisation projetée ne nuit pas à la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers ou à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques, ne conduit pas à une consommation excessive de l'espace, ne génère pas d'impact excessif sur les flux de déplacements et ne nuit pas à une répartition équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services.

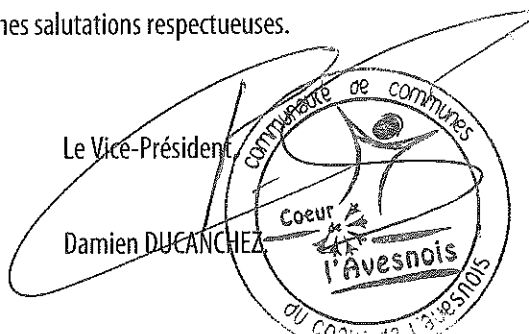
Je vous informe que je sollicite également l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers et une dérogation auprès du Préfet du Département.

Vous trouverez ci-joint le dossier qui vous permettra d'instruire cette demande. Le service Urbanisme de la Communauté de Communes se tient à votre disposition pour toute question complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Vice-Président

Damien DUCANCHEZ



Destinataire

M. Alain ROYER - Président du  
Syndicat Mixte du SCo Sables Avenais  
Faurie d'Avenais  
13 Place du Golfelec - BP 208  
59363 AVELNES SUR HEURE Cedex

Les avantages du service suivi :

- Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.
- 3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
  - Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
  - Sur Internet : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).
  - Par téléphone :
- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) :
  - du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
  - Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/m à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Date : \_\_\_\_\_ Prix : \_\_\_\_\_ CRBT : \_\_\_\_\_

Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €

La Poste S.A. au Capital de 3 800 000 000 € - RCS Paris 356 000 000 - Siège Social : 9, rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris



LA POSTE

Numéro de l'emboî : 1A 148 631 2855 9

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

CV / EM / AU HEST  
M. Damien DEANDET - Vice Président de  
Commissaire de Lannes du Gaur de l'Avenais  
36 rue Combesienne - BP 10066  
59362 AVELNES SUR HEURE Cedex



Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.  
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)  
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez [www.laposte.fr/boutiqueducourrier](http://www.laposte.fr/boutiqueducourrier)

RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

LA POSTE  
Numéro de l'AR : AR 1A 148 631 2855 9



Renvoyer à FRAB



CV / EM / AU HEST

M. Damien DEANDET - Vice Président de la  
Commissaire de Lannes du Gaur de l'Avenais  
36 rue Combesienne - BP 10066  
59362 AVELNES SUR HEURE Cedex

En provenance de :

~~M. Alain ROYER - Président du  
Syndicat Mixte du SCo Sables Avenais  
Faurie d'Avenais  
13 Place du Golfelec - BP 208  
59363 AVELNES SUR HEURE Cedex~~

SGR2 V22 - PTC 30A - 20160283TO12 - 11/17

Présenté / Avisé le : 20 / 05 / 19

Distribué le : 20 / 06 / 19

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI/Permis de conduire

Autre : .....

Signature (Présenter Nom et Prénom en dessous)

Signature Facteur

Le facteur atteste par sa signature que l'expéditeur ou de son mandataire a été vérifié précédemment

PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT